



**Autoroutes du Sud de la France
Monsieur Richard Bertoli
Direction régionale Rhône Alpes
Auvergne
BP 325**

Assieu le 30 juillet 2009

Objet : demande de postes supplémentaires de conducteurs péage sur le district de Chanas

Monsieur le directeur,

La convention C80 relative à l'évolution de la filière péage, dans son esprit, place les conducteurs péage dans un rôle de manager des équipes de technicien et de superviseurs.

D'ailleurs dès la mise en place de cette convention, des postes supplémentaires de conducteurs ont été publiés partout sur ASF.

Cependant la CFDT attire votre attention vers le district de Chanas. En effet celui-ci comporte une des plus importantes barrières de la société mais pour autant le nombre de conducteur est égal aux autres districts de la région RAA.

Par ailleurs nous constatons que sur le réseau Est, les autres grandes barrières sont organisées au minimum autour de 5 conducteurs péage.

Pour la CFDT, la situation de la gare de Vienne doit évoluer. Donnons nous les moyens de faire vivre cette convention 80 aussi dans le sens que prône la direction générale par un discours ambitieux qui porte l'homme au centre des organisations. Comment les conducteurs péage de ce district peuvent s'organiser et travailler dans de bonnes conditions en étant si peu nombreux ?

La CFDT attend de votre part Monsieur le directeur une analyse lucide du besoin de conducteurs sur ce district. Dans l'attente d'une réponse favorable, nous sommes à votre disposition pour débattre de ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur régional RAA, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT RAA, Sandrine Bonneton

Déléguée syndicale régional